

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION AUPRES DU CNPE BUGEY - 6 octobre 2017 -

Véronique BAUDE, Présidente de la CLI, remercie les personnes présentes et excuse :

- Arnaud COCHET, Préfet de l'Ain, représenté par Pascale PREVEIRAULT, Sous-Préfète de Belley
- Philippe SOURDEVAL, Conseiller municipal de Meximieux
- Jean GUNTHER, Association des écologistes pour le nucléaire

Après avoir présenté l'ordre du jour de la réunion, Véronique Baude demande à Pierre Boyer d'intervenir sur le premier point.

Jurgen De Neve souhaite intervenir sur le compte-rendu de la dernière réunion : « J'ai trouvé que le débat passionné que nous avons eu avec Mr BOYER la dernière fois était réduit dans le compte-rendu. J'ai donc préparé une intervention écrite que je vous propose de porter à votre connaissance (document N°1 ci-joint).

Véronique Baude : « Depuis que je préside la CLI, nous avons eu beaucoup d'échanges nourris et constructifs. Loin de moi l'idée de vouloir censurer certaines prises de parole. Nos débats sont enregistrés et je m'étonne que vos propos aient été amputés. Je vous propose que votre intervention soit jointe au compte-rendu de cette réunion. »

1 – Redémarrage de Bugey 5

Pierre BOYER présente ce premier sujet à l'aide d'un diaporama (Cf document N°2 ci-joint).

Joel GUERRY : « Vous ne nous parlez pas du colmatage de la fuite. Que s'est-il passé au niveau du lait de chaux ? Par ailleurs, nous souhaiterions connaître les caractéristiques techniques des deux produits que vous utilisez au-dessus du lait de chaux. »

Pierre BOYER : « Je ne suis pas revenu sur le principe de la préparation car nous avons déjà abordé ce point lors des précédentes réunions de la CLI. Les procédés sont utilisés dans les structures de génie civil. L'étanchéité de l'enceinte est deux fois supérieure à ce que l'on attend pour nos qualifications classiques d'une enceinte sur le parc nucléaire français. Cela signifie que la réparation a été efficace et a produit les résultats attendus. La maîtrise du niveau du lait de chaux est importante. Nos experts ont modélisé l'évolution du lait de chaux. Notre objectif est de surveiller son niveau pour être sûr que l'on respecte le critère fixé par l'Autorité de sûreté. Pour la nature chimique, je vous propose de vous transmettre les informations car je ne les connais pas précisément. »

Jugren De Neve : « Les salariés de la centrale seraient déjà intervenus à deux reprises en zone pour refaire le niveau de lait de chaux. Est-ce vrai ?

Pierre Boyer : « C'est absolument vrai. »

Joel GUERRY : « Question récurrente : quel est le coût des travaux de l'enceinte de confinement de Bugey 5 ? »

Pierre BOYER : « Je ne les ai toujours pas en tête. »

Joel GUERRY : « En principe vous deviez nous les fournir aujourd'hui. »

Véronique BAUDE : « Je vous propose qu'EDF vous transmette une note qui vous apportera toutes les réponses à vos questions. »

2 – Révision du plan particulier d'intervention

Véronique BAUDE cède la parole à Hervé BOYER, responsable du SIDPC de la Préfecture de l'Ain (Cf document n°3 ci-joint).

Philippe OVSEPIAN : « Je souhaiterais que nous soyons destinataires du décret. L'extension du PPI va avoir une incidence sur la composition de la CLI avec l'entrée de nombreuses communes. Une réflexion a-t-elle été engagée sur la représentation de ces communes dans la commission ? Le décret fixe de nouvelles règles plus globalement sur la composition des CLI et notamment sur le collège des experts.»

Véronique BAUDE : « La composition de la CLI n'a pas encore été concrètement abordée puisque nous attendions les textes officiels. Nous allons voir cela avec Madame la Sous-Préfète pour nous réunir à cet effet. »

Joël GUERRY : « Le sujet de la composition des CLI est à l'ordre du jour de la réflexion engagée par l'ANCCLI qui va connaître un renouvellement de son conseil d'administration. La tendance irait vers une réduction de la représentation des élus. Il y a un problème au niveau de la CLI du Bugey puisqu'à ce jour, il n'y a pas de cohérence sur la représentation des communes environnantes. »

Frédéric MOSNERON-DUPIN : « Je rappelle qu'à l'origine, les critères de participation des communes à la CLI étaient liés à leur implication par rapport à la centrale. Pour prendre l'exemple de Meximieux, à l'arrivée de la centrale, la ville a doublé sa population avec l'installation de nombreux lotissements EDF. »

Véronique BAUDE : « Je vous propose que nous regardions attentivement ce point en se conformant bien évidemment à la réglementation. »

Lorenzo POGLIA : « Je vous félicite pour ce travail impacté par le post-Fukushima. Qui paie les pastilles d'iode ? Pour les personnes qui seraient considérées comme potentiellement contaminées, avez-vous des centres de tri médicaux équipés de portiques ? »

Hervé BOYER : « Pour les pastilles d'iode, à l'intérieur du périmètre c'est EDF qui prend en charge, à l'extérieur, c'est l'Etat. Sur la question de la décontamination, il existe des unités mobiles placées sur des périmètres précis. Sinon, il existe des centres de décontamination fixes à Bourg, Lyon et Genève. »

Philippe OVSEPIAN : « Pour faciliter l'évacuation, je relaie le vœu voté en conseil municipaux de Loyettes et de Saint-Romain pour la construction d'un pont supplémentaire. Il me semble opportun de lancer une étude sur ce projet. »

Charles de la VERPILLIERE : « Il faudrait pour cela commencer par convaincre le conseil Départemental de l'Isère. »

René DESSERRIERES : « Dans le périmètre des 10 et 20 kilomètres, à quel horizon peut-on envisager la distribution des comprimés d'iode ? »

Hervé BOYER : « Un arrêté fixera le nouveau périmètre avec la liste des communes. Cela permettra de poser une base juridique sur laquelle nous pourrions nous appuyer. Les élus travailleront parallèlement leur plan communal de sauvegarde. »

Patrick CHOLLIER : « Je vous confirme que le Haut Rhône Dauphinois a déposé une demande de construction d'un pont entre Hieres-sur-Amby et Loyettes. Le SCOT va porter la demande. Par ailleurs, je souhaiterais savoir s'il existe un délai pour les communes de l'Isère pour mettre en place ce nouveau PPI. »

Hervé BOYER : « La préfecture de l'Isère ne pourra à mon avis se pencher sur Bugey qu'au 2^{ème} semestre 2018. »

Jurgen De NEVE : « Le dispositif ne risque-t-il pas de poser un problème pour le Rhône ? »

Hervé BOYER : « L'aéroport Saint-Exupéry sera dans le périmètre. Nous devons donc livrer un stock de comprimés qui correspondra au nombre maximal de passagers qui peuvent être accueillis sur l'infrastructure. »

Pascale PREVEIRAULT : « Les plans communaux de sauvegarde seront obligatoires. Rien n'empêche les maires de manière volontaire à travailler sur les PCS. Nous encourageons donc les maires à entamer cette réflexion. »

Bernard GAJNIK : « Je voulais vous confirmer que les sirènes fonctionnent jusqu'à Hieres-sur-Amby. »

Véronique BAUDE : « Je vous informe que le point relatif à la révision du PPI sera régulièrement inscrit à l'ordre du jour de nos réunions pour que les membres de la CLI soient informés de l'avancée de ce dossier. »

3 – Plan d'urgence interne du 29 juin 2017

Pierre BOYER présente le déclenchement de ce PUI (Cf document n ci-joint).

Joël GUERRY : « Je vais vous féliciter car cela est nettement mieux que pour Bugey 5 pour lequel le déclenchement du PUI avait été beaucoup plus tardif il y a quelques années. Je constate qu'il s'agit à nouveau d'un problème de vanne qui engendre une surpression, dans la même configuration que ce qui s'était passé pour Bugey 5. »

Pierre BOYER : « La question que vous posez nous a déjà été adressée par l'Autorité de sureté. Quand nous rencontrons un aléa technique, nous ne redémarrons l'installation que lorsque nous avons compris ce qu'il s'est passé. Bien que les conséquences soient les mêmes que pour Bugey 5, l'origine de l'événement n'est pas le même. »

Olivier VEYRET : « Nous avons fait le rapprochement entre ces incidents. Nous avons réalisé une inspection. EDF a bien appliqué ses procédures. En 2013, il s'agissait d'une défaillance mécanique. En 2017, nous étions en présence d'une défaillance du contrôle commande de la vanne. En 2013, les critères de déclenchement du PUI ont été atteints mais rapidement, la situation a pu être rétablie. En 2017, EDF a émis une doctrine qui s'applique à toutes les centrales : le déclenchement du PUI est ininterrompible. La réglementation a également changé : la levée du PUI ne peut se faire que de manière concertée avec l'ASN. »

Denis POGLIA : « Devez-vous réaliser un contrôle de ces contrôleurs commande ? »

Pierre BOYER : « Nous réalisons une expertise du matériel et nous continuerons l'analyse pour essayer de trouver l'origine de la défaillance. On intègre le retour d'expérience pour éviter que cela se reproduise. »

Olivier VEYRET : « Une défaillance sur la vanne ne connaît pas d'amortisseur et nous nous trouvons en cas de pic de pression. »

4 – Bilan 2016 de surveillance de l'environnement

Véronique BAUDE : « Chaque année, EDF est tenu de présenter un bilan de l'environnement. Je laisse la parole à Claire POUGNARD (Cf Document n°5).

Joël GUERRY : « Le groupe de travail monté sur la question des rejets avait identifié le problème de la station en amont du site. »

Claire POUGNARD : « Nous avons effectivement mis en place le contrôle demandé en faisant des tests sur le maïs en zone influencée. Et puis nous avons également un autre contrôle qui nous permet d'avoir des valeurs témoins. Sur ce maïs, on voit 1 à 3 becquerels kilos de tritium, qui correspond à ce que l'on retrouve dans l'environnement au sens large. Cette valeur est un peu plus élevée que celle hors influence. »

Jurgen De NEVE : « Sur l'incendie qui a eu lieu sur la bâtiment auxiliaire, il y a eu une communication officielle qui ne correspondait pas forcément à ce que l'on a entendu de la part des personnels de la centrale. »

Pierre BOYER : « C'est la 2^{ème} fois en deux CLI que vous remettez en cause l'intégrité des salariés de la centrale et je vous répète que je trouve cela proprement scandaleux. »

Philippe OVSEPIAN : « Concernant nos rapports avec la direction, je vous assure que le salarié ne se trouve pas sous la domination d'une direction qui serait dans un système féodal de servage. Nous sommes dans une entreprise publique avec des droits. Nous sommes en capacité de nous faire entendre. En tant que délégué syndical, lorsque j'ai envie de dire ce que je pense au directeur, je le lui dit. Cet incendie pouvait arriver dans n'importe quelle industrie. La règle consiste à déclencher en cas de doute un plan d'urgence interne. Je confirme que compte tenu de la nature de l'incendie, la règle a été appliquée même si nous pensons que nous avons déplacé un bulldozer pour écraser une noisette. »

Patrick CHOLLIER : « Le bas niveau du Rhône vous impose-t-il des contraintes ? »

Claire POUGNARD : « Le débit du Rhône en amont de la centrale doit être à 150m³/ seconde pour assurer le refroidissement des quatre réacteurs. L'été, nous ne devons pas dépasser 26 degrés en aval du Rhône avec un échauffement de 5 degrés. L'hiver, nous ne devons pas dépasser 24 degrés en aval avec un échauffement autorisé de 7 degrés. En ce moment, nous n'avons pas de contraintes. »

5 – Questions diverses

Véronique Baude informe les membres de la CLI de plusieurs points :

- Elle rappelle sa participation à une réunion inter CLI qui a eu lieu en mai à Marseille. Le compte-rendu de ce rendez-vous est disponible pour ceux qui le souhaiteraient.
- Une réunion des CLI transfrontalières se réunira le 20 octobre avec pour ordre du jour le retour d'expérience de la participation des CLI aux exercices PPI.
- La réunion de l'ANCCLI et conférences des présidents de CLI aura lieu à Paris les 14 et 15 novembre
- La FARN a participé à l'envoi de personnels et de matériels à l'île de Saint-Martin suite au passage de l'ouragan Irma
- Organisation de la réunion publique le mardi 7 novembre avec deux points inscrits à l'ordre du jour : révision PPI et présentation des travaux de grand carénage.

Pierre BOYER : « 3 personnes du CNPE ont rejoint l'île pour assurer une base arrière pour le couchage et le couvert des équipes EDF. C'est une vraie fierté d'avoir pu accomplir notre mission de service public. »

Patrick CHOLLIER : « L'installation des sirènes étaient vraiment nécessaires. Nous avons eu un 1^{er} essai mercredi dernier et tout s'est bien passé. Je remercie EDF. »

Joël GUERRY : « Nous sommes très inquiets de la situation de certains réacteurs en France et notamment celui de Bugey 3 qui totalise 112 irrégularités, dont 93 qui ressortent de non-respect des réglementations nucléaires. C'est un véritable scandale d'une industrie qui se dit performante soit dans une telle déficience. L'arrêt de ce réacteur pour rechargement de combustible n'est prévu que fin octobre avec un redémarrage planifié un mois plus tard mais je souhaiterais qu'un contrôle soit opéré. Ce scandale est similaire à celui des trafics de Volkswagen. »

Pierre BOYER : « Je ne suis pas sûr que votre commentaire appelle une réponse sur le fond. »

Olivier VEYRET : « Cette affaire se décompose en trois catégories : les taux de carbone qui ont trouvé leur solution à la fin de l'an passé sur la base de contrôles, les dossiers barrés avec des fiches d'écart mises de côté, les dossiers non barrés. Aujourd'hui, il y a des gens qui rouvrent les dossiers qui remontent au temps de la fabrication. Pour ce réacteur, EDF doit dire si, sur la base de cette revue, elle a trouvé des écarts et leurs impacts pour la sûreté. Nous donnerons l'autorisation de redémarrage uniquement si l'impact est justifié. »

Patrick BEZAULT : « Il va y avoir prochainement une inspection internationale sur le site diligentée par l'Agence internationale de l'énergie atomique. Pourra-t-on avoir un retour de cette inspection dans le cadre d'un prochaine CLI ? »

Olivier VEYRET : « L'OSART est un audit diligenté par l'AIEA, agence de l'ONU, qui sollicite des experts des différentes autorités de sûreté étrangères. La France demande un OSART chaque année sur une centrale nucléaire. C'est le 2^{ème} pour Bugey. La restitution sera suivie d'une conférence de presse. »

Veronique BAUDE : « Si vous souhaitez davantage d'informations sur le sujet, vous retrouverez le document de présentation joint dans le compte-rendu de la précédente CLI. »

Pierre BOYER : « 17 experts de 11 nationalités différentes resteront 3 semaines pour rendre leurs conclusions dans un rapport rendu public sur le site de l'Asn. »

Patrick CHOLLIER : « Nous avons accueilli fin septembre 500 caravanes de gens du voyage, pour 1500 personnes. Outre le problème de la fourniture des pastilles d'iode, se pose le problème de l'évacuation de cette population si un accident se produisait à la centrale. Il faudrait tenir compte de ce point dans les PPI. »

La séance est levée à l'issue de cette intervention.

Contact :

Commission Locale d'Information auprès du CNPE Bugey
Conseil départemental de l'Ain
Laurent TISSOT
04.74.22.98.32